

## Communiqué



### Deuxième appel à projets pour la création d'oeuvres Web destinées à La Fabrique culturelle

**Québec, le 8 janvier 2015** – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en partenariat avec Télé-Québec, lance son deuxième appel à projets dans le cadre de la mesure **Création et développement de contenus culturels numériques originaux pour La Fabrique culturelle**. Les artistes de toutes disciplines sont invités à présenter des projets de création destinés à être diffusés exclusivement sur [lafabriqueculturelle.tv](http://lafabriqueculturelle.tv), la plateforme Web de Télé-Québec.

Le CALQ pourra octroyer une bourse maximale de 50 000 \$ pour la réalisation des projets sélectionnés. De plus, Télé-Québec offrira jusqu'à l'équivalent de 12 000 \$ par projet en services de postproduction à Montréal ou dans l'un de ses neuf bureaux régionaux. Cette mesure s'inscrit dans le Plan culturel numérique du Québec qui vise à soutenir le développement de la culture numérique au Québec. [culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca](http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca) #PCNQ

"Le CALQ est heureux de renouveler son expérience avec Télé-Québec pour permettre à des artistes québécois de créer, d'innover et de rayonner dans l'univers numérique. L'an dernier, sept oeuvres originales de grande qualité ont pu ainsi enrichir La Fabrique culturelle, qui occupe désormais une place de choix dans le paysage médiatique québécois", a déclaré le président-directeur général du CALQ, Stéphan La Roche.

Michèle Fortin, présidente-directrice générale de Télé-Québec, s'est réjoui de ce deuxième appel à projets. "En concevant La Fabrique culturelle, Télé-Québec a répondu à un besoin criant de faire rayonner les artistes québécois, sans égard à leur discipline ou à leur lieu de création. Dans un contexte où l'art obtient de moins en moins d'attention médiatique, la Société a rapidement obtenu l'adhésion de nombreux organismes voués au soutien de la culture québécoise, tels que le CALQ, qui ont vu en ce projet une occasion unique de contribuer collectivement à faire découvrir le talent d'ici. Nous sommes heureux de reconduire notre alliance fructueuse avec cet acteur incontournable du milieu."

La mesure *Création et développement de contenus culturels numériques originaux pour La Fabrique culturelle* s'adresse aux artistes et aux écrivains admissibles aux programmes du CALQ. La date limite d'inscription est fixée au **15 février 2015** pour une diffusion exclusive des oeuvres sur [lafabriqueculturelle.tv](http://lafabriqueculturelle.tv) dès septembre 2015. Les renseignements, les conditions d'admissibilité et le formulaire sont accessibles au [www.calq.gouv.qc.ca/artistes/telequebec.htm](http://www.calq.gouv.qc.ca/artistes/telequebec.htm). On peut visionner les [sept oeuvres soutenues](#) dans le cadre du premier appel à projets sur le site de La Fabrique culturelle.

#### La Fabrique culturelle

La Fabrique culturelle est une production de Télé-Québec. Elle est la seule plateforme Web culturelle multidisciplinaire entièrement consacrée à la diffusion vidéo de la culture vivante au Québec. Projet hybride entre un magazine Web, une chaîne de diffusion vidéo et un réseau social spécialisé en culture, La Fabrique culturelle est avant tout un extraordinaire outil de rayonnement pour la culture québécoise, toutes disciplines et régions confondues. En dix mois d'existence, elle a signé des partenariats avec 50 organisations culturelles, diffusé 3000 capsules vidéo et reçu plus de 700 000 visites d'internautes provenant de partout au Québec. La Fabrique culturelle est sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#) et [Google+](#). [www.lafabriqueculturelle.tv](http://www.lafabriqueculturelle.tv)

#### Le CALQ

Depuis 20 ans, qu'il célèbre cette année, le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Pour en connaître davantage sur le CALQ: [www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca).

**Sources :**

Christian O'Leary  
Directeur des communications et  
de la promotion des arts et des lettres  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350  
[www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca)

Geneviève Vouligny-Schnée  
Relations publiques et de presse  
Télé-Québec  
514 521-2424, poste 2513  
[gvouligny@telequebec.tv](mailto:gvouligny@telequebec.tv)  
[www.telequebec.tv](http://www.telequebec.tv)

 Retour à la page d'accueil



---

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2015